

▶ 12 JUIN 2023

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

*Performance*



**+365%**

**d'augmentation du nombre de  
PTCE en France en deux ans**

Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) sont des collectifs d'acteurs publics et privés de la sphère économique et de la société civile qui coopèrent pour chercher des solutions communes à des problèmes identifiés sur leurs territoires. Selon la définition donnée par le Labo de l'ESS, un PTCE est « un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable. »

Souhaitant définir une nouvelle ambition pour permettre aux PTCE de pérenniser leurs modèles et faire émerger des nouvelles dynamiques, un collectif de réseaux de l'ESS formé par ESS France, RTES, le Labo de l'ESS, le Mouvement pour une économie solidaire (MES) et Coorace a dressé un état des lieux de la politique de soutien aux PTCE dans une note adressée en mars 2023 au Conseil supérieur de l'ESS.

Véritable expression de la capacité des acteurs des territoires à coopérer autour d'enjeux communs, les PTCE ont obtenu une reconnaissance légale dans la loi sur l'ESS de 2014 à l'issue d'un travail de sensibilisation porté pendant plusieurs années par le collectif des 5 réseaux. Elle se traduit par un dispositif de soutien national et régional auquel participent respectivement ESS France et les CRESS. Ces dernières ont assumé un rôle stratégique et indispensable à la réussite du projet à travers la coanimation en lien avec les services de l'Etat des Cellules Régionales d'Animation, espace d'accueil et de suivi de la politique publique territoriale des PTCE. La note publiée par le collectif témoigne de la grande vitalité des PTCE, dont le nombre a connu en deux ans une l'augmentation de 365% sur le territoire national, passant de 56 à 203 unités.

Afin d'accompagner le changement d'échelle des PTCE plus matures, Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat chargée de l'Économie Sociale et Solidaire et de la Vie associative a lancé à l'occasion de la journée nationale des PTCE de mercredi 17 mai 2023 un appel à manifestation d'intérêt (« AMI phase II ») pour un montant total de 1,5 million d'euros visant à soutenir 15 PTCE.



### Pour aller plus loin :

- Nouvel AMI pour soutenir le développement des PTCE en 2023
- Politique de soutien des PTCE - État des lieux
- Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), Le Labo de l'ESS